

Mercredi 29 Mai 2013

COMPTE RENDU CTL DU 23/05/13

La situation est grave ... et désespérante

Dans cette période où les agissements de notre ex ministre ont jeté l'opprobre sur notre administration, Solidaires Finances Publiques a d'emblée souligné toute la difficulté d'exercer notre métier et dénoncé le fait qu'une partie de la hiérarchie se crée son propre travail alors que les agents n'en peuvent plus. Quand la DRFiP souhaite « maîtriser les risques » qu'elle ne prend pas, c'est surtout le lampiste qu'elle piste.

Charte Marianne, organigramme fonctionnel... elle noie les services sous un tombereau de notes et de procédures technocratiques, toutes plus incompréhensibles les unes que les autres. Les agents souhaitent que la DRFiP maîtrise les vrais risques, ceux liés aux difficultés de l'accueil, à la législation devenue folle, la souffrance au travail, etc...

Pour preuve du décalage entre les tribuns et la plèbe, notre direction a été plus prompte à convoquer les agents au stage de déontologie qu'à désigner un « référent protection des agents », alors que d'autres DRFiP de l'hexagone avaient clairement choisi leur priorité, à savoir la protection de nos collègues.

La nouvelle devise de notre DRFiP pourrait être « Qui peut le moins doit faire plus ! ». Quant à la déclaration de revenus, cette année le législateur a fait encore plus fort que d'habitude. Il nous a pondue entre autres un « bouquet de travaux » incompréhensible pour le contribuable lambda, mais tout aussi compliqué pour les agents.

1) Fusion des caisses.... et des caissiers ?

Après une expérimentation concluante à Saint Avold (qui en aurait douté), la DRFiP va généraliser le principe de la caisse unique entre les SIE et les SIP. Rassurez vous, tout se passera bien, l'administration nous l'a affirmé. Cette expérimentation sera généralisée à compter du 01/07 pour Château-Salins et Sarrebourg, au 01/09 pour Forbach et Sarreguemines, où une visite de la direction est prévue le 04/06/2013.

Toutefois la direction se tâte encore pour réaliser cette opération sur Metz et Thionville, d'autres investigations doivent être faites avant de définir une date. Pourtant on nous avait dit que c'était simple, on imagine ce qu'aurait pu être la situation en cas de difficulté.

Cela fait des mois, pour ne pas dire des années, que nous avons alerté la direction sur les spécificités du métier de caissier, sur les difficultés que cela entraîne et sur le peu de volontaires pour remplir cette tâche. Ces fusions ne sont que la conséquence des suppressions d'emplois mais ne régleront pas le manque de vocations lié aux contraintes attachées à cette fonction.

2) Organisation du courrier ou la désorganisation programmée !

Dans le passé, nous faisions simple : une lettre, une enveloppe et un timbre. Le contribuable recevait son courrier le lendemain.

Dorénavant, par mesure d'économie, on continuera de mettre la lettre dans l'enveloppe mais le tout sera mis dans une caisse, qui ira par la navette ou la sacoche à la direction, qui centralisera le tout et fera des envois groupés sauf pour les « enveloppes repiquées » et exception faite des recommandés. Ainsi pour que le contribuable reçoive son courrier le vendredi, il faudra lui envoyer le lundi matin dernier délai.

Si vous n'avez rien compris, c'est normal ! Et dire que la direction a fait de son mieux...
A quand les pigeons voyageurs ?

3) Bilan social

Au regard des documents fournis nous sommes 1305 selon les syndicats et 1495 selon la direction. Bref un certain nombre...

La proportion se situe à 8% de A+, 17% de A, 42,6% de B et 32,4% de C.

73% des agents ont plus de 46 ans.

Les dépenses de personnel représentent 86 millions d'euros, soit 57500 d'euros bruts par an et par agent. Nous sommes nombreux à nous demander où est passé la différence. Vous pouvez toujours envoyer un RIB à la direction pour obtenir le manque à gagner.

4) Tableau de bord de veille sociale.

On ne vous abreuvra pas de chiffres, sachez simplement que contrairement aux idées répandues, la moyenne de jours maladie à la DRFiP Moselle s'élève à 3,8 jours par agents, soit bien moins que la moyenne nationale du public et du privé.

5) Questions diverses

- La prime de campagne va être versée en 2013 dans les mêmes conditions qu'en 2012.
- Le volume d'auxiliaires subit une baisse de 15%. Il passe de 22, 4 équivalent temps plein à 19.

- Le mouvement des AGFIP a été largement meilleur que celui des agents C.

Mme Maryvonne MARHIC succèdera, au 01/08/2013, à M. Michel RAMIR, au pôle ressources.

Vos élus Solidaires Finances Publiques en CTL

Titulaires

Philippe OSTROGORSKI (03 87 55 89 00)
Jean-Paul DOR (03 82 59 36 80)
Éric DARNOIS (03 87 55 73 58)

Suppléants

Lætitia CHABOUREL (03 82 59 90 91)
Laurent ZOMMER (03 82 59 37 54)
Pascale WEISSE-ROY (03 87 38 69 38)